



SCN1

FORMATION INITIALE SAVOIR COMMUN DU NUCLÉAIRE NIVEAU 1 option RN

PUBLIC VISÉ

Tout intervenant travaillant sur l'installation industrielle d'un CNPE et devant être habilité HN1

PRÉ REQUIS

Avoir suivi une formation à la prévention des risques générale conformément au code du travail

DURÉE

35 h sur 4.5 jours dont 12 h sur chantier école

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 stagiaires maximum

LIEU

Dans notre centre de formation - Z.A. du Sauget - 37420 Beaumont-en-Véron

HABILITATION

La réussite aux validations des acquis participe à la délivrance d'un titre d'habilitation HN1 et M0-M1 par l'employeur

OBJECTIF

Appliquer les règles de base spécifique à l'exploitant relatives à la protection des intérêts dont la sûreté nucléaire, l'assurance qualité (y compris les pratiques de fiabilisation), la sécurité conventionnelle, l'environnement, l'incendie.

Moyens pédagogiques

- Dossier pédagogique
- Dossier stagiaire
- Guide des pratiques de l'intervenant (DPN)
- Guide National de l'intervenant en CNPE (EDF)
- Dossier d'intervention
- Grille d'évaluation en situation
- Découvertes, apprentissages
- Applications sous forme de mises en situations en chantier école, d'un questionnaire et d'un entretien individuel

Moyens techniques

- Chantier école possédant l'agrément EDF SCN/CSQ
- Support vidéo informatique

Moyens d'encadrement

- Formateur certifié CIN EDF

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Évaluation de la satisfaction stagiaire
- Validation des acquis en situation sur chantier école
- Validation des acquis théoriques par un questionnaire
- Entretien individuel permettant le cas échéant de notifier des axes de progrès
- Un certificat de stage SCN1 « CEFRI » valable 3 ans, avec tolérance d'un an, est remis et comportant les éventuels axes de progrès à faire lever par l'employeur



SCN1

FORMATION INITIALE SAVOIR COMMUN DU NUCLÉAIRE NIVEAU 1 option RN

PROGRAMME

- La politique de protection des intérêts
- La culture sureté nucléaire
- Le recueil de Prescription du Personnel
- Incendie – Explosion
- Environnement
- Le fonctionnement d'une centrale REP
- Le repérage des locaux et des matériels
- Les règles d'assurance de la qualité pour Intervenant : NT 85-114
- Les Pratiques de Fiabilisation de l'Intervention
- La mise en situation sur chantier école portant sur l'ensemble des domaines précités